



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 24 novembre 2025

Délibération : N° 2025-39

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt cinq le 24 novembre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 17 novembre 2025

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Grégory RONDIER, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Sylvie LOCATELLI, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Yannick GUEUDET ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Andrew BOIVENT, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Sandrine HAVY

Secrétaire de séance : Christelle MAES

Ecole publique de La Flamengrie – Demande de subvention exceptionnelle

DÉLIBÉRATION

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de l'école de La Flamengrie se rendront au Bol Vert à Trélon pour participer à une animation « fabrication traditionnelle de jus de pommes ». 37 élèves dont un domicilié à La Capelle sont concernés par cette sortie. Aussi, l'école de La Flamengrie sollicite la Ville de La Capelle pour une subvention exceptionnelle de 7 €.

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 7 € à l'école de La Flamengrie ;

AUTORISE le Maire à procéder au versement de la subvention d'un montant de 7 € ;

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2025.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 24 novembre 2025


La Secrétaire de séance,
Christelle MAES




Le Maire,
Johann WERY